



**Sécurité avec  
les engins et  
machines agricoles**



## **PREVENTAGRI**

Coordinateur Frédéric Gastiny  
Rue du Roi Albert 87  
7370 Dour  
**T** 065 61 13 70

[frederic.gastiny@preventagri.be](mailto:frederic.gastiny@preventagri.be)  
[www.secteursverts.be](http://www.secteursverts.be)



## **FEDAGRIM vzw**

Coordinateur Delphine de Theux  
Jules Bordetlaan 164, bus 4  
1140 Brussel  
**T** 02 262 06 00

[info@fedagrïm.be](mailto:info@fedagrïm.be)  
[www.fedagrïm.be](http://www.fedagrïm.be)

Chaque agriculteur et horticulteur wallon est confronté, dans l'exercice de son métier, à un certain nombre de risques. Les véhicules et machines agricoles provoquent chaque année de très nombreux accidents, aussi bien sur la voie publique, qu'au sein de l'exploitation ou dans les champs. Il est facile de ne voir dans ces chiffres que de simples statistiques annuelles, mais derrière chaque victime tuée ou gravement blessée se cache malheureusement toujours un drame profondément humain.

Comme on le dit si souvent, un malheur ne vient jamais seul. Une incapacité de travail, des séquelles mentales, la question de la culpabilité et le règlement juridique et financier d'un accident laissent des traces profondes au niveau social, psychique et financier. Il n'est donc pas rare que des entreprises agricoles ne puissent surmonter ce coup du sort.

Il va de soi que chacun souhaite éviter de se retrouver dans une telle situation. C'est pourquoi, par cette brochure, le secteur souhaite vous donner quelques conseils à vous, votre famille, vos collaborateurs ou autres personnes. Vous pouvez télécharger la brochure sur [www.secteursverts.be](http://www.secteursverts.be)

Johan Colpaert  
Président  
FEDAGRIM

Mission Wallonne  
des Secteurs Verts



## Avant de commencer...

- ◆ Veillez à n'emprunter la voie publique qu'avec une machine conforme. Tenez compte de la masse maximale autorisée du tracteur et de la machine (poids par essieu).
- ◆ Vérifiez que les dimensions et la signalisation de l'engin respectent les obligations légales.
- ◆ Pour toujours les avoir à portée de main, conservez dans une même valise les documents obligatoires, tels que le certificat de conformité, le certificat d'immatriculation, le certificat d'assurance, les attestations de contrôle, le procès-verbal de dénomination et le permis de «transport exceptionnel».
- ◆ Veillez à ce que les rétroviseurs soient bien réglés. Retirez en outre la boue et tout autre élément susceptible d'entraver la vue sur les vitres, les indicateurs de direction et la signalisation.
- ◆ Portez des vêtements fermés, tels qu'une combinaison et évitez les vêtements amples qui pourraient être facilement happés par les pièces en mouvement des machines. Lorsque vous travaillez dans l'obscurité, veillez à porter des vêtements réfléchissants.
- ◆ Utilisez toujours des moyens de communication de type «mains libres» quand vous êtes dans le tracteur. Si vous devez utiliser le téléphone sans kit main libre, rangez-vous alors sur le côté.
- ◆ Veillez à toujours avoir une pelle et/ou une brosse pour évacuer la boue laissée sur la voie publique.
- ◆ Réglez le poste de conduite selon votre morphologie (notamment les amortisseurs et la hauteur du siège). Formez correctement les personnes qui utilisent les engins et assurez-vous qu'ils les maîtrisent suffisamment avant de les laisser seuls.
- ◆ N'oubliez pas que tout véhicule conduit par un travailleur doit posséder une trousse de secours ainsi qu'un extincteur répondant aux normes en vigueur.





## Au sein de l'exploitation

- ◆ Aménagez, si possible, dans la ferme une zone de jeux délimitée pour les enfants.
- ◆ Conscientisez-les aux dangers potentiels que représentent les véhicules des visiteurs fréquents tels que le marchand de bestiaux, le camion de la laiterie et le fournisseur d'aliments.
- ◆ Lorsque vous effectuez une marche arrière, soyez attentif aux angles morts derrière les machines, notamment si vous utilisez une remorque distributrice d'aliments ou tout autres machines tirées.
- ◆ Veillez à ce que les machines et les pièces soient entreposées en position stable. Placez des cals (par exemple: morceaux de bois ou blocs de béton) derrière/devant les roues afin de maintenir la machine en place lors de l'attelage et décrochage. Prévoyez un support de timon solide.
- ◆ Tenez les enfants éloignés des lieux de stockage, des silos, des fosses à lisier et des fenils.
- ◆ Fixez les roues inutilisées avec une chaîne au mur ou placez-les à plat afin d'éviter qu'elles ne basculent sur une personne ou un enfant.
- ◆ Veillez à ce que les membres de votre famille et les tiers connaissent et suivent aussi les prescriptions de sécurité. Signalez également aux utilisateurs potentiels des machines tous les dysfonctionnements et toutes les pannes présents sur le matériel.





## Attelage de machines

- ◆ Utilisez un cardan adapté muni de la bonne protection et assurez-vous que le régime de travail corresponde au régime optimal de l'engin, conseillé par le constructeur.
- ◆ Si possible, procédez seul à l'attelage. Cette disposition permet de vérifier que tous les points d'attelage sont bien réalisés et elle réduit le risque d'impliquer une tierce personne dans un accident.
- ◆ Utilisez le cas échéant la commande sur le garde-boue.
- ◆ Ne passez pas en dessous d'une charge ou des machines.
- ◆ Ne braquez pas trop court pour éviter d'endommager les tuyaux hydrauliques, le cardan et sa protection.
- ◆ Assurez-vous d'une stabilité suffisante lors de l'attelage. Placez un bloc derrière les pneus de la machine à atteler.
- ◆ Si possible, faites tourner la machine juste après l'attelage pour éviter d'être confronté à des pannes en arrivant dans le champs.
- ◆ Éloignez hommes et animaux lorsque vous démarrez des machines afin de limiter le risque de projection d'objets.
- ◆ Placez des poids supplémentaires à l'avant si la tenue de route est instable.
- ◆ Lorsque vous quittez l'exploitation ou les champs, veillez à réduire au minimum la largeur de transport en rabattant et en verrouillant les parties amovibles.
- ◆ Veillez à ce que les connexions entre le tracteur et la machine soient compatibles, aussi bien au niveau de la traction que de l'éclairage et du système de freinage, que vous devez toujours raccorder.
- ◆ N'oubliez pas de relever les béquilles en position de transport. Pour plus de facilité lors de l'attelage, les machines peuvent être stockées sur des supports surélevés.





## Sur la voie publique

- ◆ Placez une signalisation et un éclairage conformes.
- ◆ Signalez toujours à temps et clairement aux autres conducteurs les manœuvres que vous allez entamer, tel que bifurquer.
- ◆ Lorsque vous tournez, faites attention aux usagers faibles se trouvant dans l'angle mort.
- ◆ N'oubliez pas l'angle mort lorsque vous reculez et demandez de l'aide pour effectuer les manœuvres délicates ou utilisez des outils d'assistance.
- ◆ Faites attention lorsque vous dépassez des usagers faibles. Adaptez votre vitesse et maintenez une distance suffisante. Les usagers faibles risquent d'être effrayés par la longueur, la taille et la vitesse réduite de l'attelage tracteur-machine.
- ◆ Abordez les tournants sans vous presser pour éviter de vous renverser et tenez compte de l'amplitude maximale des machines portées.
- ◆ Soyez prudents avec les cargaisons liquides, qui bougent facilement lors de manœuvres et peuvent ainsi entraîner un mouvement de balancement ou de renversement.
- ◆ Évitez toujours de surcharger la remorque, respectez les poids par essieu.





## Chariots télescopiques et levage de charges

- ◆ Réglez correctement les rétroviseurs pour avoir une bonne visibilité sur le côté droit de la machine.
- ◆ Respectez les abaques des charges autorisées en fonction de la distance couverte.
- ◆ Respectez les indicateurs de surcharge et d'inclinaison.
- ◆ Passez le système de conduite en mode route avant de pénétrer sur la voie publique et levez la charge à une hauteur permettant de regarder en dessous.
- ◆ Utilisez la ceinture de sécurité pour vous maintenir dans la cabine en cas de renversement.
- ◆ Afin d'assurer le fonctionnement correct de la protection contre les surcharges, veillez à conserver en permanence une charge suffisante sur l'essieu arrière (cf. indications dans la cabine ou dans le manuel d'utilisation). Cette disposition est essentielle en cas de chargement en hauteur (par exemple: charger un engrais granulé sous un silo).
- ◆ Ne travaillez avec un bras du tracteur levé que sur une surface suffisamment solide. Faites attention aux sols instables (humides ou irréguliers) et aux structures souterraines cachées (puits, fosses à lisier...).
- ◆ Lorsque le bras est levé, tenez-vous éloigné des lignes électriques aériennes.
- ◆ Il est interdit de lever des personnes, sauf si vous utilisez une nacelle agréée et en ordre de contrôle technique.
- ◆ Il n'est permis de travailler sous une charge qu'avec des appareils spécifiquement approuvés à cette fin.





## Entretiens et réparations

- ◆ N'entretenez et ne réparez des machines que si vous disposez de connaissances suffisantes en la matière et du matériel approprié.
- ◆ Assurez-vous un éclairage suffisant.
- ◆ Utilisez les éléments de blocage disponibles, tels que des arrêts hydrauliques. Couper le contact de la machine et utilisez le coupe-circuit lors de chaque entretien ou réparation.
- ◆ Le mieux est que vous régliez les machines seul. Si des machines sont réglées ou réparées par plusieurs personnes, assurez une bonne coordination.
- ◆ Profitez d'un entretien périodique pour remplacer des pictogrammes de sécurité endommagés ou usés.
- ◆ Ne changez pas les réglages d'usine des commandes électroniques. Si vous apportez des modifications fonctionnelles, la garantie risque de tomber.
- ◆ Vérifiez que tout est bien hors pression avant d'entamer des travaux d'entretien. Prenez en compte l'énergie résiduelle des ressorts et du temps d'arrêt des éléments rotatifs.
- ◆ Veillez à installer les machines ou les pièces en position stable pour qu'elles ne puissent tomber.
- ◆ Étançonnez les machines portées pour éviter qu'elles ne chutent subitement si la pression d'huile retombe.
- ◆ Il est conseillé de rédiger un cahier d'entretien pour chaque machine, cela permet de conserver l'historiques des réparations et entretiens.





## Pannes dans les champs

- ◆ Gardez votre calme. Beaucoup d'accidents surviennent à la suite d'une panne parce que la victime a commis des imprudences. Éteignez toujours la machine avant chaque intervention, par exemple en coupant la prise de force du tracteur et en arrêtant le moteur. Veillez à ce que tous les éléments éteints soient totalement à l'arrêt avant d'entamer une intervention.
- ◆ En cas d'interventions telle que le remplacement d'un pneu crevé, assurez-vous que la machine est stable et augmentez si nécessaire la force portante au sol, le cas échéant avec des madriers en bois.
- ◆ Ne court-circuitez jamais les protections prévues sur la machine.
- ◆ N'essayez jamais de résoudre un engorgement en poussant le matériau avec vos pieds ou vos mains, mais utilisez les dispositifs d'inversion pour retirer le matériau coincé.
- ◆ Soyez prudent avec les dispositifs à auto-démarrage. Des chocs ou des vibrations peuvent suffire pour remettre la machine en mouvement, par exemple le mécanisme noueur d'une presse à balles.
- ◆ Suivez toujours les instructions mentionnées dans le manuel et utilisez les mécanismes de verrouillage.
- ◆ Évitez les bourrages en adaptant la vitesse de roulage à l'état de la culture, aux conditions météorologiques et au sol.





## Renversement

- ◆ Laissez toujours la cabine ou l'arceau de sécurité sur le tracteur. Si l'arceau de protection repliable est abaissé pour travailler dans des espaces bas, celui-ci doit être remis immédiatement en position haute dès que vous avez quitté l'espace en question.
- ◆ N'autorisez jamais la présence de passagers, sauf si le tracteur dispose d'un siège supplémentaire agréé et muni d'une ceinture de sécurité.
- ◆ Restez à une distance suffisante des fossés et des canaux pour éviter de vous y enfoncer. Évitez également les terre-pleins mous. Faites attention aux surfaces recouvertes de végétation pouvant dissimuler des obstacles ou un fossé. Réalisez un repérage à pied avant de vous engager avec les engins.
- ◆ Lorsque vous entrez ou sortez d'une parcelle en tournant, assurez-vous un rayon de braquage suffisamment large pour que la machine tirée suive au maximum la trace du tracteur.
- ◆ Portez toujours la ceinture de sécurité pour ne pas être éjecté de la cabine si elle se renverse.
- ◆ Lorsque vous arrachez des arbres, veillez à ce que le point d'attelage soit suffisamment bas pour éviter tout renversement vers l'arrière.
- ◆ Vu les risques de basculer en arrière en montant et de se renverser sur le côté, soyez prudent quand vous tassez des silos.
- ◆ Modérez votre vitesse sur les routes étroites pour éviter de vous renverser lors de manœuvres brusques.





## Protections

- ◆ Laissez en place les protections telles que les gaines en plastique des cardans et les grilles en métal qui entourent les pièces en mouvement. Elles ont été placées à ces endroits spécifiques par les constructeurs conformément aux normes européennes. De même, les deux chaînes attachées à la protection du cardan doivent être fixées pour que celle-ci ne puisse tourner en même temps.
- ◆ Contrôlez régulièrement l'état des capuchons et des protections.
- ◆ Remplacez tout capuchon de protection défectueux en utilisant le même modèle et le même type que la pièce d'origine.
- ◆ Même si les parties mobiles sont suffisamment protégées, il est recommandé de respecter une distance de sécurité.
- ◆ Ne commencez à retirer des protections que si les parties mobiles sont totalement à l'arrêt et si la machine est éteinte.
- ◆ Après une réparation ou une modification de réglage, ne faites jamais tourner la machine sans avoir replacé les protections.





## **Auteurs**

Dries Cauwelier – AVR  
Antoon Vermeulen – Agoria  
Robin De Sutter – ILVO PreventAgri  
Gert Van Thillo – Fedagrim

## **Opmaak**

Layout: ILVO  
Photos: Marcel van Coile, CNH, ILVO, Gert Van Thillo

## **Ont participé à cette brochure**

Agoria  
AVR  
CNH  
Fedagrim  
ILVO  
Jos Van Dijck BVBA  
Key-Tec  
Peeters Essen  
Van Bastelaere Landbouwmachines  
VOF Van Den Bergh Loonwerken

